



N°32
PRINTEMPS 2021

Les brèves Villers d'Avenir

Votre bulletin d'informations municipales



Préventions à l'école

Un mercredi sans écran

Quatre étudiants en santé, Maël, Justine, Juliette et Titouan ont réalisé un projet ayant pour but de sensibiliser les élèves de CP et de CM2 au « bon usage des écrans ».

D'abord, ils se sont renseignés sur les habitudes des élèves vis à vis des écrans et du sommeil (type d'écran, temps d'écran, temps de sommeil...). Leurs objectifs étaient de faire prendre conscience aux enfants de leur usage des écrans sans les culpabiliser, mais en les faisant réfléchir sur la manière de mieux les utiliser et évoquer avec eux les dangers que peuvent engendrer leur mauvais usage.

Au cours des différentes séances, ils ont réalisé diverses activités ludiques telles que des jeux de rôle, des jeux de société, des défis ;

notamment « 1 mercredi sans écran » ou encore des affiches. Ils leur ont expliqué des mécanismes plus complexes comme les intérêts du sommeil, le dérèglement de l'horloge biologique lié à la lumière bleue produite par les écrans et à la fatigue occasionnée par les irrégularités dans les heures du coucher.

Par ailleurs, au mois de mai, les élèves de CM2 auront la possibilité de passer le permis vélo. Des bénévoles de l'association Prévention Routière interviendront sur les plans théorique puis pratique. Cette opération peut avoir lieu grâce à la subvention versée à cette association par la municipalité.

Décès de Michel Anquetil



Nous avons une pensée pour les proches de Monsieur Michel Anquetil, ancien agent de la commune de Villers-Bocage, décédé le 17 janvier 2021. Après une carrière dans la gendarmerie mobile à Aunay-sur-Odon puis à Villers-Bocage, Monsieur Anquetil, né le 11 mars 1946, avait rejoint notre collectivité en tant que gardien de police municipale en 1987. Il resta au sein de notre collectivité pendant près de 18 ans, le brigadier-chef quitta ses fonctions en 2005. M. Anquetil fut un homme très mobilisé pour sa commune au-delà de ses fonctions. Il fut notamment président du club de pétanque, des associations « Ding, Dingues, D'Arts » et « Les collectionneurs du Pré-Bocage ».

Restos du Cœur

La campagne d'été a débuté le lundi 15 mars



Pendant cette campagne, le centre des restos du cœur de Villers-Bocage est ouvert tous les vendredis matins de 9h à 11h. En raison de la situation sanitaire, les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez nous contacter soit par mail : ad14.villers@restos-ducoeur.org, soit par téléphone : 02 31 77 71 75 aux heures d'ouverture.

> Centre des Restos du cœur de Villers-Bocage, 16 rue Saint Germain - 14310 Villers-Bocage

Union des commerçants, artisans et industriels



L'union des commerçants, artisans et industriels du Pré-Bocage est repartie pour une année d'animations et de communication après l'assemblée générale qui s'est déroulée le 8 mars 2021.

De nouveaux commerçants ont rejoint le conseil d'administration : Lucie Bisson de Territoire de Femmes à Villers-Bocage et Anna Trillion du Coccinelle Express de Caumont-sur-Aure.

Les entreprises, commerçants, artisans intéressés par les actions de l'UCIA peuvent adhérer pour cette année 2021/2022 pour un coût de 100 € HT, soit 120 € TTC.

L'UCIA Pré-Bocage a été contrainte d'annuler son 6^e salon de l'habitat au centre Richard-Lenoir à Villers-Bocage le samedi 24 et dimanche 25 avril 2021 à cause du contexte sanitaire.

Les chèques-cadeaux sont disponibles toute l'année à la vente pour les particuliers, les entreprises et les collectivités au

06 82 38 65 05 ou à l'Office de tourisme, la Presse du Bocage ou la Boutique de Virginie à Villers-Bocage.

Les premiers événements 2021 de l'UCIA PRÉ-BOCAGE

• **Fête du printemps, vendredi 26 et samedi 27 mars** dans les commerces participants, nombreux lots à gagner !

• **Les élégantes du Pré-Bocage, dimanche 6 juin**, rassemblement véhicules anciens et concours d'élégance.

CONTACT : Claudie Coutellier : 06 82 38 65 05
ccoutellier@caen.cci.fr - Facebook : uciaprebocage
Site internet : ucia-pre-bocage



Covid-19 Vaccination

Villers-Bocage a reçu une équipe mobile de vaccination contre la Covid le jeudi 4 mars au Centre Richard-Lenoir. Le groupe était constitué de sapeurs pompiers (un médecin, deux infirmières et deux pompiers).

Une liste de patients prioritaires, de

plus de 75 ans, a été établie par les médecins généralistes de Villers-Bocage. La mairie a organisé la prise de rendez-vous, la préparation de la salle et l'accueil. Munie de leur attestation, une quarantaine de personnes a donc reçu la première injection du vaccin Pfizer. Le jeudi 1^{er} avril, la seconde dose leur a été administrée.

Dépistage

Les services de la Préfecture ont sollicité la commune pour faire une campagne de dépistage Covid-19 par test PCR. Elle a eu lieu les mercredis 17 et 24 mars 2021 de 9h à 13h au Centre Richard-Lenoir. Elle était ouverte à tous et sans rendez-vous.



Élections des conseillers départementaux et régionaux

Les citoyens sont appelés à participer aux élections départementales et régionales qui auront lieu en même temps les dimanches 13 et 20 juin 2021.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Les nouveaux arrivants doivent demander à être inscrits sur les listes électorales pour pouvoir voter. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur service-public.fr ou en mairie où vous complétez un imprimé. Vous devrez avoir un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone...) et une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire). Cette démarche doit être faite avant le 7 mai 2021.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections, vous pouvez voter par procuration.

NOUVEAU Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

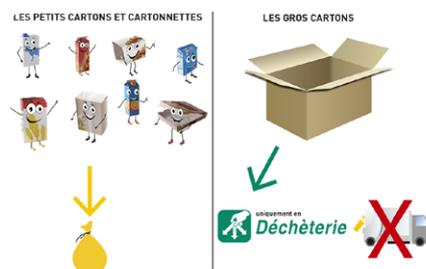
Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration en ligne, l'imprimer et l'apporter en personne à la gendarmerie avec un justificatif d'identité. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur le site interieur.gouv.fr. Pour les électeurs qui n'ont pas accès à internet, il est toujours possible de compléter le formulaire de procuration à la gendarmerie. Vous devrez vous y présenter personnellement muni d'un justificatif d'identité.

Tri sélectif Collecte des cartons

ATTENTION, MODIFICATION DANS LA COLLECTE DES SACS JAUNES

Depuis le 1^{er} mars, les cartons ne sont plus tolérés. Ils endommagent le matériel lors du compactage dans la benne. De plus, les chaînes de tri ne sont pas adaptées pour recevoir ce type de carton. Il ne peut être valorisé correctement. **Donc STOP aux cartons !**

Par contre, il faut continuer à jeter dans vos sacs jaunes les emballages en cartonnettes, les briques alimentaires...



POUR RAPPEL

AFIN D'ÉVITER LES ENVOIS, COUVRIR SA REMORQUE POUR ALLER EN DÉCHÈTERIE !



Déjections canines



Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien doit ramasser ses déjections sur le

domaine communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une **contravention de 68 €**. Notre commune dispose de deux distributeurs de sacs :

- 1 à l'entrée du site de l'Ecanet
- 1 autre à l'entrée de la sente Jeanne-Bacon, route de Saint-Louet.

12 500 sacs ont été consommés l'an dernier.

Attention, leur usage est évidemment uniquement réservé aux déjections canines.

État-civil

Naissances ARABIA Sophia • SACHER Héloïse • PIQUE Sohan • LÉBOULANGER Thais • CAZARD CATHERINE Maëlan • LECHAULT Louka • MARIE Ellie

Mariage LEBERRURIER Aurélien et CAGNIARD Louise

Décès BERTHAULT Eugénie • CLAVIER Aimée • MÉNARD Jeannine • LEROYER Jacqueline • JAMES Léone • RACINE Gisèle • CHAMPION Jacques • RIVIÈRE Janine • LEZIN Denise • LUCAS Jeannine • ANQUETIL Michel • TOURNADRE Simone • SANNER Françoise • HAMON Madeleine • PERRETTE Claude • LE CONTE René • LELIÈVRE Yvette • MURZOT Eliane • BRION Alain • PARISOD Simonne • AUMONT Renée • HERVIEU Marie-Thérèse • BASSET Alice

Vie associative



Didier Collard, président de l'association les Collectionneurs du Pré-Bocage



Suite au décès de Michel Anquetil, président depuis 2008, les membres de l'association se sont réunis en assemblée extraordinaire

pour lui succéder. Didier Collard, vice-président, a été élu président à l'unanimité. « Michel, fut président durant 17 ans ; il aura été un organisateur exemplaire, toujours dans une bonne ambiance. L'association a pour but de développer le goût de la collection sous toutes ses formes. Notre objectif est de regrouper les collectionneurs de tous âges et d'aider les débutants. » ajoute Didier Collard. L'association compte à ce jour 28 adhérents placomusophiles (collectionneurs de muselets de champagne et de crémants) qui se réunissent le 3^e jeudi

du mois, quand la situation sanitaire le permet.

Le bilan financier de l'association est positif (sans subventions) et l'adhésion annuelle reste à 12 €.

Programme de l'année (sous réserve)

- **Bourse d'échange**
13 mai à Épinay-sur-Odon
- **Salon toutes collections**
28 novembre au centre Richard-Lenoir à Villers-Bocage
- **Tombola de fin d'année**

Le bureau Didier Collard, président • Sébastien Mary, vice-président • Micheline Guillaume, secrétaire • Agnès Braunshausen, secrétaire adjointe • Monique Chartois, trésorière • Josette Monseu, trésorière adjointe.

Membres Annick Leberrurier, Angélique Cadot Bénard, Pierrette Desprey, Jean-Claude Guillaume.

Association Ding, Dingues d'Arts



L'association de peintres amateurs Ding, Dingues d'Arts a le plaisir de vous informer que, malgré la situation sanitaire actuelle qui oblige les artistes à travailler chacun chez soi, l'exposition annuelle aura lieu le premier week-end d'octobre 2021, au centre Richard-Lenoir.

Chaque membre de l'association a à cœur de poursuivre son travail personnel afin de vous offrir un beau moment d'observation d'œuvres diverses réalisées selon différentes techniques d'expression comme l'aquarelle, le pastel, l'acrylique et l'huile. Chaque technique a ses adeptes et chacun s'applique au mieux pour magnifier sa vision de la beauté, selon des sujets qui lui sont chers.

Les conseils éclairés de notre ami et vice-président, Michel Anquetil, nous manquent énormément mais nous saurons faire honneur à sa mémoire.

Rendez-vous en octobre prochain !



Exposition

L'Office de tourisme a accueilli Cathlal – Catherine Lalande-Leroy – pour une exposition de ses peintures. Au mois de mai, vous pourrez découvrir les dessins de Kamal Takin. Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Cartes de pêche

Nous proposons cette année encore la vente des cartes de pêche pour les sociétés de pêche du secteur (Truite de Villers-Bocage, Hameçon Versonnais, Pêcheurs de la Drôme...), n'hésitez pas à venir chercher la vôtre ! (règlement possible par chèque ou espèces).



Nouveau circuit de petite randonnée sur Villers-Bocage

Un nouveau circuit de randonnée vous est proposé au départ de Villers-Bocage : « La balade de la Vierge Noire ». Cette boucle

locale de 3,3 km (45 min, facile) peut être couplée avec le circuit existant « De l'Ecanet vers la Seulline » pour un circuit plus long. **Tous les circuits de randonnée sont à télécharger sur www.paysdevire-normandie-tourisme.fr**

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Lundi : de 13h30 à 17h30, mardi : de 9h30 à 12h30, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Ouverture le samedi de 9h30 à 12h30.

En dehors des horaires d'ouverture, n'hésitez pas à consulter la borne tactile numérique installée à l'extérieur de l'Office de Tourisme.

Office de Tourisme du Pays de Vire
Antenne de Villers-Bocage
Place-de-Gaule - Tél. 02 31 77 16 14
Mail : contact@paysdevire-tourisme.fr
www.bocage-normand.com

Don du sang

Amicale de Villers-Bocage



L'équipe de l'amicale protège les donneurs en se protégeant elle-même.

L'équipe médicale rappelle aux donneurs l'importance des gestes barrières.

L'Amicale des donneurs de sang, comme l'EFS (Etablissement Français du Sang), ont dû s'adapter aux normes de sécurité sanitaire lors des collectes. Elles se déroulent maintenant sur rendez-vous ; les quelques plages horaires restées libres permettent d'accueillir cependant des donneurs se présentant spontanément. Pour

rassurer les personnes qui hésiteraient encore à venir donner leur sang à cause des risques de contamination au coronavirus, sachez, comme vous pouvez le constater sur les photographies, que les règles sanitaires pratiquées tout au long de la collecte sont très strictes et que les gestes « barrières » sont rigoureusement respectés.

Vie municipale

Nouvelle adjointe



Le Conseil Municipal, réuni le lundi 22 février 2021, a élu Annie Prével, 2^e adjointe en remplacement d'Elodie Hamon qui a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles mais demeure conseillère municipale. Annie Prével, qui a donc en charge les commissions « Commerce » et « Communication et Culture », précise : « *Je travaillerai en collaboration avec les conseillers municipaux membres de ces commissions ; notamment pour la conception du bulletin municipal, la refonte du site internet... Je remercie les élus qui ont téléphoné aux personnes seules, âgées de plus de 70 ans pour prendre de leurs nouvelles, comme cela avait été fait fin novembre.* »

Retraite de deux agents municipaux

La municipalité souhaite une longue et belle retraite à Monsieur Patrick Vardon et Madame Catherine Gasson.



Monsieur Patrick Vardon a été recruté en 1991 comme agent de voirie. À la suite de l'arrêt des produits phytosanitaires sur notre territoire, Monsieur Vardon s'est spécialisé comme conducteur de la balayeuse. Cet agent sérieux et impliqué dans son travail a aussi été chauffeur de bus pour le syndicat du collège.



Après 33 ans de bons et loyaux services, Madame Catherine Gasson a quitté la mairie également. Recrutée tout d'abord comme comptable, Madame Gasson a vu ses missions se diversifier tout au long de sa carrière en passant de la gestion de la facturation du service de l'eau et de l'assainissement à la réalisation des inscriptions scolaires, à l'organisation du repas des aînés, au suivi des dossiers d'urbanisme... Madame Gasson a toujours été un agent investi et compétent dans ses fonctions.

Prochaine collecte à Villers-Bocage
Mardi 15 juin 2021,
 au centre Richard-Lenoir
 de Villers-Bocage de 15 h 30
 à 19 h 30. Pour prendre rendez-vous : rejoignez
 le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
 ou appelez le **02 31 53 53 53**

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
- 6 : Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Eviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

VILLERS EN FÊTE !

Nous vous donnons rendez-vous
Samedi 26 juin 2021
 Pour un nouveau moment festif !

(Sous réserve d'acceptation par la Préfecture)



Villers d'Avenir - n°32 - Printemps 2021

Place Maréchal Leclerc - 14310 Villers-Bocage - Tél. : 02 31 77 02 18 - Fax : 02 31 77 34 02 - mairie@villers-bocage14.fr

Contenus : les élus, les associations. **Rédaction** : Annie Prével, Bruno Delamarre, les élus et associations. **Directeur de publication** : Stéphanie Leberrurier. **Conception graphique et réalisation** : aprim-caen.fr
Impression : Caen Repro. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin municipal, toutefois la société Aprim, décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui auraient pu s'y glisser.
 Toute reproduction même partielle, contrefaçon, démarquage, sera poursuivie, ainsi que l'utilisation de nos modèles à des fins de prospection publicitaire. Vente interdite. Édition Printemps 2021.